



*A*tlas *P*aysager et *P*atrimonial

Ch'live d'images éd pèr ichi



PONT-REMY

Paysage d'aujourd'hui	p.3
Faune sauvage	p.5
Evolution des paysages	p.6
Forme urbaine et patrimoine bâti	p.7
Histoire et archéologie	p.9
Patrimoine agricole	p.10
Patrimoine public	p.10
Patrimoine remarquable.....	p.11
Patrimoine religieux.....	p.13
Patrimoine ferroviaire.....	p.15
Patrimoine industriel.....	p.15
Petit patrimoine.....	p.18
Fiche patrimoniale - les 10 ponts sur la Somme.....	p.19
Couleurs et matériaux	p.24
Enjeux paysagers et patrimoniaux	p.25
Propositions d'actions - valorisation des espaces publics.....	p.26

Paysages d'aujourd'hui

La commune fait partie du paysage emblématique de « la basse Somme à Long et Fontaine et la vallée de Francières » et présente des caractéristiques spécifiques. Pont-Rémy se situe au premier resserrement de l'estuaire, au pied de l'oppidum de Liercourt. Cette position naturelle, ces 2 îles formées par la Somme permettent le contrôle de l'activité fluviale.

La vallée est riche en sédiments limoneux propices à la vie pastorale et à la culture.

Le territoire communal s'inscrit dans un réseau écologique majeur de la Picardie Maritime par sa situation dans la vallée de la Somme. Il abrite une ZNIEFF de type 1 « marais de la vallée de la Somme », une ZNIEFF de type 2 « haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommès et Abbeville », ainsi qu'un site Natura 2000 « basse vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly ».

La ZNIEFF (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) correspond à un inventaire des espèces remarquables présentes sur cette zone.

La commune présente toutes les caractéristiques des paysages de la vallée de la Somme : zones humides et urbanisation en fond de vallée, cultures, pâtures et boisements sur les coteaux, grandes cultures sur le plateau.






Un plateau agricole ouvert mais ponctué de boisements.

Le plateau depuis le lieu-dit « le bois défriché ».



Ci dessus : coteau et fond de vallée

Les grandes structures paysagères

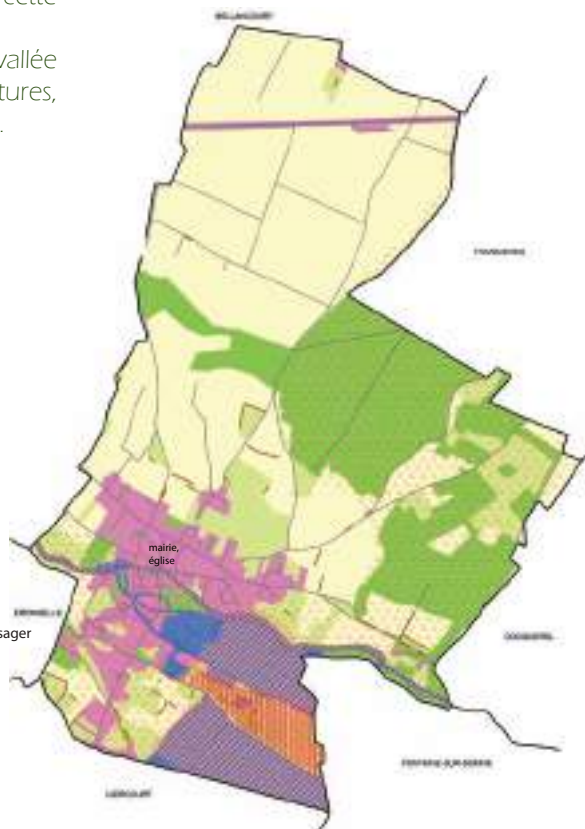
-  Espace cultivé
-  Pâturage, prairie
-  Espace urbanisé

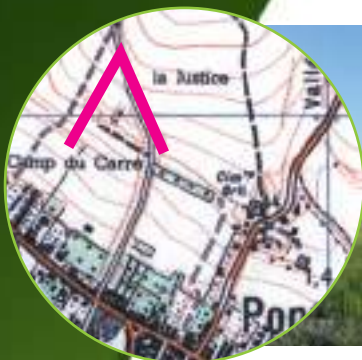
Les composantes du paysage : valeur écologique et fonction de repère

-  Bois et bosquet
-  Zones humides
-  Cours d'eau
-  Réseau de haies

Préservation du patrimoine naturel et paysager

-  Natura 2000
-  ZNIEFF de type 1
-  ZNIEFF de type 2





Le village au creux de la vallée de la Somme depuis le lieu-dit « Les Feuquerelles ».



Le canal de la Somme au cœur du village.



Le village depuis la route de Cocquerel.

Faune sauvage

115 espèces ont été recensées au gré d'inventaires communaux. Tous les milieux n'ont pas été inventoriés, il reste donc des découvertes à faire sur la commune (éléments issus de la base de données Clicnat).

43 espèces d'insectes qui ont pu être observées entre 1997 et 2015 : téléphore fauve, coccinelle à 14 gouttes, coccinelle à 7, 10, 11, 16, 22 points, coccinelle à damier, coccinelle asiatique, à virgules, rose, petite coccinelle orange, rhizobie des arbres, des friches, *nephus bipunctatus*, *scymnus rubromaculatus*, *stethorus punctillum*, cétoine dorée, abeille à miel, guêpe commune, belle dame, carte géographique (papillon), myrtil, petite tortue, vulcain, anax empereur, caloptéryx éclatant, agrion élégant, mignon et porte coupe, libellule déprimée et écarlate, orthétrum réticulé, sympétrum rouge sang, agrion à larges pattes, criquet des mouillères, des clairières et des pâtures, conocéphale des roseaux et bigarré, decticelle bariolée et cendrée, grande sauterelle verte.

49 oiseaux qui ont pu être observés de manière récurrente ou ponctuelle entre 1995 et 2015 : buse variable, milan noir (très rare et en danger critique d'extinction), canard colvert, fuligule milouin (en danger), milouinien et morillon, vanneau huppé, mouette rieuse, grande aigrette, héron cendré, cigogne blanche (très rare et en danger), pigeon ramier, tourterelle turque, martin-pêcheur d'Europe, faucon crécerelle et hobereau, foulque macroule, gallinule poule-d'eau, corneille noire, geai des chênes, pie bavarde, chardonneret élégant, linotte mélodieuse, pinson des arbres, serin cini, tarin des aulnes, verdier d'Europe, hirondelle rustique, bergeronnette des ruisseaux et grise, pipit spioncelle, mésange bleue et charbonnière, accenteur mouchet, hypolaïse polyglotte, phragmite des joncs, pouillot véloce, gorge bleue à miroir, grive draine, litorne et musicienne, merle noir, rougequeue noir, tarier des prés et pâtre, grand cormoran, pic épeiche, hibou moyen-duc, effraie des clochers.

Parmi ces espèces de l'avifaune recensées, il faut noter la présence de nombreux oiseaux d'eau présents sur les marais comme les fuligules, la gorge bleue à miroir, le phragmite des joncs... ainsi que la présence d'espèces plutôt liées aux prairies et zones de friches aux abords des cultures (tarier pâtre notamment). Il faut aussi noter la récente observation de la **cigogne blanche** sur la commune dont un individu a été observé dans une zone prairiale proche du village. Ce milieu constitue pour l'espèce un lieu de repos et de nourrissage pendant une période de transit. La proximité du cours d'eau constitue un habitat d'autant plus favorable pour l'espèce.

4 espèces d'amphibiens : crapaud commun, grenouille rieuse (rare), grenouille rousse, grenouille verte.

7 espèces de poissons : anguille (en danger), chevesne, gardon, brochet, perche soleil, perche, chabot commun, 1 reptile : couleuvre à collier, 3 espèces de crustacés : armadille vulgaire, aselle des murs, porcelion à fleur, 1 gastéropode (escargot) : élégante striée, **parmis les mammifères, ont pu être observés** : lapin de garenne, lièvre commun, chevreuil, rat musqué.

À noter, la présence dans le cours d'eau de **l'anguille européenne**, espèce classée en danger critique d'extinction. Cette espèce est en net déclin en France et dans le monde, la préservation de son habitat et de sa libre-circulation dans les cours d'eau est essentielle pour le maintien de l'espèce.

Sur la commune de Pont-Rémy, la plupart des espèces recensées font partie des espèces communes.

La présence de ces espèces reflète la diversité de milieu que l'on retrouve sur la commune :

zone de plateau agricole (chevreuil, buse variable...), zones prairiales (orthoptères, tarier pâtre...) et zones humides (odonates, amphibiens, phragmite des joncs...) des marais de la Somme. Cette diversité paysagère est essentielle au maintien de la diversité faunistique de cette commune.

Vous pouvez contribuer à l'amélioration des connaissances de la faune sauvage de votre commune ou suivre son évolution par le biais de notre base de données en ligne : www.clicnat.fr

Ci-contre, tarier pâtre (Quartl)



Evolution des paysages



Photographie aérienne de 1939, source IGN



Photographie aérienne de 1972, source IGN



Photographie aérienne de 2012, source IGN

Les paysages de la commune ont évolué au gré des activités humaines qui s'y sont développées. A la fin des années 1930, le parcellaire agricole présente une mosaïque de petites parcelles non alignées, et on peut constater une urbanisation développée le long des axes principaux. La mécanisation du monde agricole, le remaniement du parcellaire et la concentration des exploitations après la Seconde Guerre mondiale ont bouleversé la structure agraire. Le remembrement s'est intensifié à partir de 1993 avec le tracé de l'autoroute. Dans la vallée, sur les terrains les plus humides, l'abandon progressif du pâturage au profit des peupleraies a pour effet de fermer les vues transversales. Le paysage rural du village va se transformer avec l'arrivée de l'industrie : nouveaux équipements et infrastructures. Trois grands secteurs vont particulièrement influencer l'évolution du paysage de Pont-Rémy :

- le commerce, d'abord lié à la présence du fleuve, puis du train
- la tradition d'extraction de la tourbe qui modifie le fond de vallée
- l'industrialisation de l'espace rural liée à la tradition textile, facilitée par la juxtaposition des voies de communication (canal, voie ferrée, route), qui influe en profondeur sur l'urbanisation.

F

orme urbaine et patrimoine bâti

En 1455, Jean de Créquy acquiert les terres de Pont-Rémy. Le fief est tenu par la même famille jusqu'en 1720, date à laquelle Jean-Charles Armand René de la Trémouille, descendant de la famille de Créquy, est contraint de le céder. La seconde moitié du 19^e siècle est marquée par le déplacement de l'église paroissiale au centre du village et le percement en 1863 d'une nouvelle rue attenante à l'église.

La forme urbaine du village vient épouser le relief contraint par le fond de vallée et les coteaux.

On constate aujourd'hui une urbanisation qui tend à se développer sur les coteaux traditionnellement réservés à l'agriculture. La géographie de la vallée a conduit l'implantation des zones d'habitat ; le village établi à mi-pente sur les versants protégés des fonds marécageux et inondables, a adopté la forme allongée de village-rue le long des voies principales de communication (RD 901 et RD 112). Le bâti est groupé et dense.

Depuis le milieu du 19^e siècle, le village présente un double visage rural et industriel, qui reflète la typologie de l'agglomération et du bâti, liée à une économie agricole et proto-industrielle.

L'industrie Saint Frères a transformé la commune : densification de l'urbanisme autour des sites de production, construction de cités ouvrières et d'équipements pour attirer la main-d'œuvre.



Extrait de la carte Cassini datant de 1740, source IGN

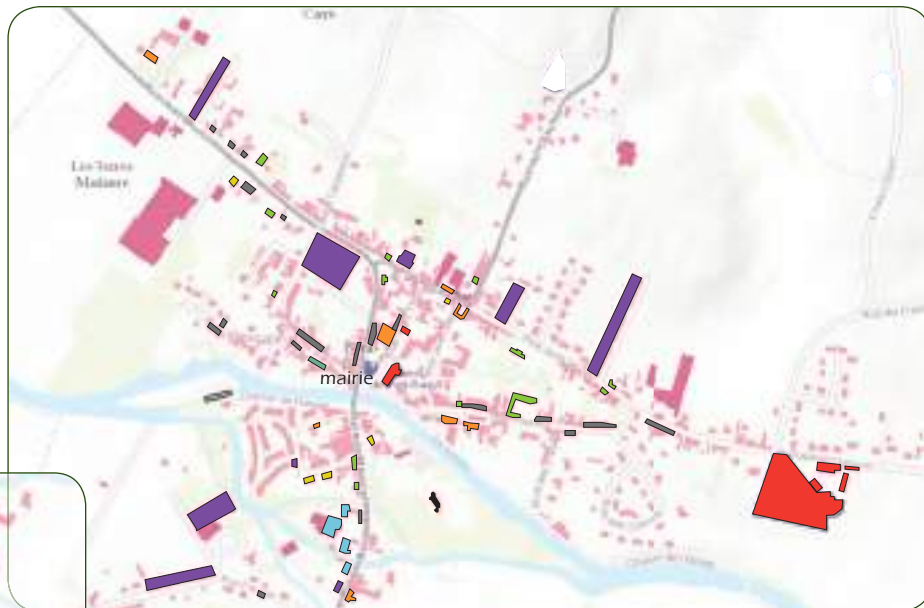













Extrait du cadastre de 1812, archives de la Somme



Extrait de la carte d'Etat major datant de 1866, source IGN

Localisation du patrimoine bâti



- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | patrimoine religieux : église, ancien presbytère et ancien prieuré |  | construction en pierres des carrières de Pont-Rémy |
|  | patrimoine agricole : corps de ferme présentant les typologies architecturales traditionnelles |  | patrimoine ferroviaire (gare, maison du garde-barrière, anciens hôtels de la gare) |
|  | patrimoine industriel |  | patrimoine de la Reconstruction (maison, ferme) |
|  | patrimoine lié à l'eau (moulins) |  | ancien château |
|  | habitat bourgeois |  | autres constructions anciennes et contemporaines |
|  | habitat 19e - début 20e siècle |  | hangars, usines |

Histoire et archéologie

Pont-Rémy se situe au cœur de la vallée de la Somme, berceau de l'archéologie. La découverte d'un four à sel de l'âge de fer lors de la construction de l'A16 dans les années 1990 est particulièrement remarquable. De plus, les vestiges d'un site d'habitation daté du 3^e siècle avant notre ère attestent de l'établissement agro-pastoral à Pont-Rémy : le lieu est entouré par une double enceinte fermée par une porte massive. Des maisons de terre et de bois ainsi que d'autres constructions plus modestes se trouvent au centre. Derrière les habitations, des fosses abritent les restes incinérés de défunts reposant aux côtés d'offrandes. Ici, les Gaulois produisaient des pains de sel, en modestes quantités. (Source : Inrap).

Les recherches ont également permis de reconstituer sur la commune un établissement et un chaland gallo-romain. Pons Remigii : la vieille forteresse défendait un pont sur la Somme. Seule une de ses tours survécut à la construction d'un château « troubadour » en 1837. Construit sur une île formée par la Somme pour défendre le pont qui traverse ce fleuve, le château devint une place stratégique importante dès le début de la Guerre de Cent Ans.

Le terroir de la commune a longtemps permis l'extraction de pierres calcaires au sein de plusieurs carrières. Dès le 14^e siècle, un aveu du fief de Pont-Rémy mentionne un lieu-dit « Les Carrières ». On notera les quelques maisons en pierre de taille de la rue Jules Barni, témoins de cette entreprise, mais également la collégiale Saint-Vulfran et l'église Saint-Gilles d'Abbeville, le château d'Arrest ou celui de Régnière-Ecluse.

La commune recense deux carrières : la carrière des Prieurs, près du château d'eau et la carrière Ringot, ou Manessier, route de la Cavée Carpentier.



Ci-contre, entrée d'une carrière appartenant à M. Manessier, maire, dessin du 13 septembre 1862 (coll. Macqueron), bibliothèque municipale d'Abbeville, et maisons en pierre calcaire de la rue Jules Barni.

Du côté de la population...

années	1836	1851	1872	1906	1968	1990	2012
nombre d'habitants	953	1500	1990	2143	1547	1395	1430

Source : Archives départementales de la Somme / INSEE

La commune a connu son plus important nombre d'habitants au début du 20^e siècle. Le développement de l'industrie et le besoin en main-d'œuvre ont été très importants à cette époque et ce, depuis le 19^e siècle. La commune concentre encore un grand nombre d'habitants, même si celui-ci a pu diminuer notamment en raison de la modification de la cellule familiale, de la mécanisation de l'agriculture et de l'augmentation de la taille des exploitations (nécessité d'une main-d'œuvre moins importante) mais également de la fermeture des industries.

Patrimoine agricole

Avant le développement de l'industrialisation de la commune, de nombreuses fermes étaient implantées. Dès le début du 19^e siècle, le travail lié à l'industrie textile va modifier en profondeur le bâti traditionnel pour laisser place à un autre type d'habitat. Il subsiste néanmoins quelques témoignages de fermes présentant les typologies des fermes picardes traditionnelles ainsi que des fermes de la Reconstruction.



rue Roger Salengro



place du Maisniel

Patrimoine public

La première école primaire de garçons ainsi que la mairie étaient historiquement situées 1 place Aristide Briand. L'ancienne école primaire de filles, actuellement école maternelle, était installée 2 rue Jules Ferry, et la seconde école primaire de garçons, actuellement groupe scolaire Robert-Mallet, était située 5 rue Jean-Macé. Ci-dessous, l'ancienne école des garçons et la mairie ainsi que l'ancienne école des filles au début du 20^e siècle (coll.Part).



Patrimoine remarquable

La prospérité de ce territoire, liée au commerce et à l'industrie, se retrouve également dans l'architecture remarquable autour de l'habitat bourgeois présent sur la commune. En exemple, quelques édifices ci-dessous.



rue Jean Moulin



rue du Général Leclerc



rue Pasteur



place du Maisniel

Patrimoine remarquable - le château

Bien que de nombreuses traces du château figurent dans les annales du comté de Ponthieu, l'époque précise de sa construction reste un mystère. Les parties les plus anciennes se rapprochent des 14^e et 15^e siècles. Avant l'incendie d'août 2012, il fut restauré au cours du 19^e siècle par son propriétaire, M.le Vicomte Du Maisniel, dans un style néo-gothique flamboyant. Le château fut inscrit au titre des monuments historiques en 1993.

Les ruines de cet édifice, au cœur d'un vaste parc situé sur « l'île » de la commune, pourrait devenir un véritable poumon vert dans le village et concourir à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

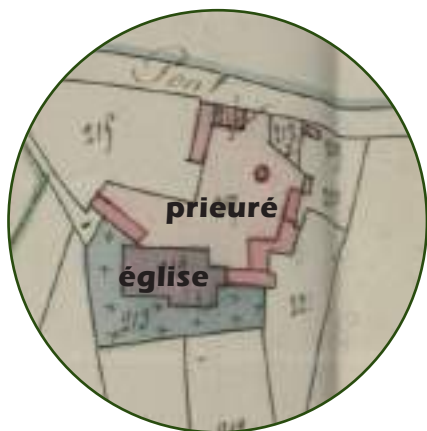


Ci-contre, le château héliogravure Chelles : Hélio FAUCHEUX et Fils. Paris : F. CONTET, éditeur tiré de « Les Anciens châteaux de France : La Picardie », pl. 4. Carton R, bibliothèque d'Abbeville. Ci-dessous, les ruines du château actuel.



L'ancienne église de Pont-Rémy datant de la fin du 15^e siècle se situait à l'extrémité Est de la commune, au lieu-dit « Canchy » où se trouvait également l'ancien prieuré de ce nom. Quelques vestiges de cet édifice subsistent sur le site de l'ancien prieuré ainsi que dans le cimetière.

En 1852, suite à la situation de ruine de l'ancienne église, monsieur le Curé propose d'offrir à la commune un terrain au centre du village à condition d'y établir une nouvelle église. La construction débutera en 1867 sous la maîtrise de l'architecte M. Massenot. Certains éléments de décors et mobiliers relèvent de l'architecte Delefortrie. Sont classés mobiliers historiques : les vitraux du 16^e siècle depuis 1887, la cloche du 17^e siècle depuis 1912 et la Vierge en argent du 16^e siècle depuis 1887. L'édifice est particulièrement imposant dans le paysage communal.



En haut à gauche, extrait du cadastre napoléonien présentant l'ancienne église et le prieuré. En haut à droite, une représentation de l'ancienne église, dessin de 1862, coll. Macqueron, bibliothèque d'Abbeville.

Ci-contre, maison de 1647 près du pont, destinée à être démolie pour la construction d'une nouvelle église, coll. Macqueron, bibliothèque d'Abbeville.





Ci-dessus, une représentation de l'ancien prieuré de Canchy, gravure de 1850 (coll.Macqueron), bibliothèque d'Abbeville, à droite le domaine actuel.



Ci-contre, l'église en 1875, coll.Macqueron, bibliothèque d'Abbeville, puis vues de l'église aujourd'hui.

Patrimoine ferroviaire

Située sur la ligne de chemin de fer reliant Amiens à Boulogne-Ville, la gare de Pont-Rémy a été mise en service en 1847. Le quartier de la gare était un véritable lieu de vie avec hôtels et commerces. Aujourd'hui l'ancienne gare de voyageur et la maison du garde-barrière sont à l'abandon et le site n'est plus qu'un lieu de passage.

Ci-dessous, représentation de la gare en 1855 (coll. Macqueron, BM Abbeville,) les hôtels de la gare au début du 20^e siècle (coll. Part), la gare et l'ancienne maison du garde-barrière aujourd'hui.



Patrimoine industriel

La tradition textile du territoire remonte à la fin du Moyen-âge : en effet, la vallée à fond plat et humide favorise la culture et le rouissage du lin et du chanvre. Le filage et le tissage sont longtemps restés une activité saisonnière aux côtés des travaux agricoles. A partir du 17^e siècle, la production locale cherche d'autres débouchés : les fabriquants-marchands sous-traient l'ouvrage à la main-d'œuvre bon marché des campagnes. Les produits finis collectés sont vendus à des négociants d'Abbeville et Amiens. Le mouvement de proto-industrialisation s'accélère au 18^e siècle, notamment avec l'arrêt du Conseil d'Etat du 7 septembre 1762 qui permet aux habitants des campagnes de « fabriquer toutes sortes d'étoffes » et de les vendre en ville. L'artisanat textile local connaît des difficultés dans la première moitié du 19^e siècle, notamment face aux performances de l'industrie britannique, et à la concurrence des lins russe et néo-zélandais. La filature à domicile se maintient, mais le tissage de toile d'emballage décline. La production locale de lin et de chanvre est insuffisante, et surtout voit son coût augmenter dans un contexte international défavorable, qui se révélera propice au développement d'une nouvelle fibre textile originaire du Bengale, le jute. Malgré cette conjoncture difficile, l'activité textile (rouissage, teillage, filature, tissage) reste importante.

Les usines de Pont-Rémy

En 1835, Janin Vayson, qui avait repris la célèbre filature des Rames d'Abbeville, fonde une filature de lin qui devient la plus grande linière du département avec plus de 350 ouvriers. En 1839, fut construite à proximité de la précédente, une filature au mouillé et au sec de lin et de chanvre dont M.Liénard et Cie était le propriétaire. Elle occupait 900 ouvriers. En 1845, construction au nord de la Somme d'une filature au mouillé de lin et chanvre où M.Liénard et Cie employait 300 ouvriers. En 1852 une compagnie linière acheta les 3 constructions et ajouta en 1856 dans la partie nord un bâtiment pour le tissage de toiles fines, serviettes, draps avec 350 métiers pour environ 350 ouvriers. En 1885 la maison Saint Frères racheta l'ensemble et ouvrit ses ateliers en 1890. Après avoir racheté l'usine des Moulins-Bleus à l'Etoile en 1884, l'entreprise fait l'acquisition de deux usines à Pont-Rémy réparties sur les deux rives de la rivière Somme. Elle achète d'abord l'ancienne linière qu'elle transforme en tissage de toile de jute ; elle est traditionnellement appelé l'usine du Bas. Parallèlement elle complète son dispositif industriel en achetant à la même époque un terrain sur la rive opposée de la Somme et y bâtit une filature de jute, qui prend le nom d'usine du Haut. Cette usine, construite en 1902, sera accompagnée à partir de 1910 de logements ouvriers et d'un magasin de commerce coopératif. L'usine, qui a cessé son activité après 1960, comptait 479 ouvriers en 1936. Comme pour les autres sites industriels sur lesquels Saint Frères s'installe, il n'utilise pas la force hydraulique présente. Pour la filature, l'entreprise choisit même un site éloigné de la rivière et de ses dérivations, alors qu'au sud du tissage d'autres dérivations permettent à de nombreuses roues de moulins de fonctionner. En 1892 vient s'ajouter aux bâtiments sud de la Somme un tissage avec 200 métiers. Les usines de Pont- Rémy en 1899 :

- un atelier de préparation du jute : 200 ouvriers
 - une filature de jute où 300 ouvriers surveillent 7000 broches produisant 13500 kilos de fil par jour
 - un tissage avec 350 ouvriers produisant 38 à 40 000 métiers de toile à sac d'emballage par jour
- Au début des années 1970, l'ancien tissage (usine du Bas), qui n'est plus en activité depuis plusieurs décennies, est démoli pour laisser place à un lotissement concerté (la résidence des Moulins). Seul subsiste l'ancienne filature et la turbine entre les deux bras de rivière.



Ci-dessus, lithographie de la filature de lins et d'étoupes à sec et mouillé à Pont-Rémy en 1853 (coll.Macqueron, BM Abbeville), l'usine Saint Frères de Pont-Rémy, par H. Bertrand, 1894, service régional de l'inventaire Picardie, plan de la filature de lin de Pont-Rémy, 1840, archives de la Somme.

Les cités ouvrières

Elles sont particulièrement remarquables dans leur état de conservation, présentant pour chacune, les maisons d'habitations, les dépendances ainsi que les jardins. Début du 20^e siècle, construction des cités dites Frichot et d'Abbeville : 2 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres mansardées, grange, courette, toilette extérieure et jardin. Pas d'eau courante, une borne fontaine est placée sur le trottoir. L'eau sera installée dans les années 1910 après la construction du château d'eau derrière la Prévoyance. L'ancienne cité Vital a quant à elle été détruite et remplacée par une résidence de logements en 1997.



Ci-contre, la cité Frichot et la cité Lourdel.

Ci-contre, la cité de l'ancienne Briqueterie et la cité Boignard.



Le magasin coopératif

Dit la Prévoyance, situé 11 rue Jean Jaurès. Le site se composait d'une cour, d'une remise, d'un bûcher, d'un abattoir et d'une buanderie. Il permettait aux ouvriers de se ravitailler directement en sortant de l'usine. Le site est aujourd'hui reconverti en crèche. Ci-dessous, le magasin au début du 20^e siècle (coll.Part), puis vues actuelles (service régional de l'inventaire Picardie).





Au détour du 4 de la rue Jeanne d'Arc, le pignon abrite une étrange plaque. Il s'agit de la marque de la compagnie française Le Phénix Incendie, société anonyme d'assurances contre les incendies, fondée en 1819 par un groupe de banquiers et d'hommes d'affaires parmi lesquels on comptait Laffitte qui figurait aussi parmi les fondateurs de la Compagnie royale d'assurances. La société développera par la suite Le Phénix assurances sur la vie, contre les accidents et le vol ainsi que Le Phénix Accidents. La société sera nationalisée en 1946 (www.archivesnationales.culture.gouv.fr).

La plaque était apposée sur la maison assurée et faisait office de publicité, mais permettait aussi de décourager un tiers d'attenter aux biens pour nuire au propriétaire en y mettant le feu (le bien étant assuré et donc remboursable, la nuisance est minimisée).

La commune abrite du petit patrimoine lié à la mémoire et à l'église avec notamment le cimetière anglais de la Première Guerre mondiale ainsi que des croix en fer forgé dans le cimetière.

Les croix de fer étaient présentes sur toute la Picardie Maritime, produites par les artisans locaux et situées à l'entrée des villages, la croisée des chemins, pour marquer un événement malheureux, et dans les cimetières, comme ici à Pont-Rémy. Elles constituent des témoins de la vie du village, avec les noms des donateurs, des morts, des artisans qui ont pu les fabriquer et méritent d'être préservées.



Les 10 ponts sur la Somme


L'eau dans l'activité économique



Le canal de la Somme se partage en deux bras sur la commune. Au sud, appelé autrefois « canal des Moulins », il était utilisé par les établissements Saint Frères et n'est pas navigable. Celui au nord accueille l'écluse et le barrage à l'amont de la jonction de la vieille Somme. La Somme est naviguée depuis l'Antiquité comme axe pour le commerce. D'abord la route de l'étain, puis au Moyen Age elle est l'axe de communication essentiel entre les Flandres, les Iles britanniques et Paris. Mais elle est difficile à naviguer. Des projets de canalisation du fleuve sont envisagés dès le 16^e siècle avec également un enjeu en termes d'hygiène par l'assèchement des marais. Un décret napoléonien de 1810 ordonne de « rendre la Somme navigable entre Saint-Simon et Saint-Valery ». Le projet prendra, sous la Restauration, le nom de Canal du Duc d'Angoulême, du nom du parrain de cette entreprise. La construction de cet ouvrage d'art débuta en 1770 et se termina en 1835. L'ensablement de la Baie de Somme a condamné dans sa logique profonde le canal de la Somme. Commercialement concurrencé par le train dès 1850, son activité ne cessera de décliner. Radié de la nomenclature des voies navigables en 1981, il a été concédé à la Région, puis rétrocédé au Département en 1992. Aujourd'hui, le projet de développement touristique dans le cadre du Grand projet vallée de Somme donne une nouvelle perspective à cet ouvrage hydraulique.



A Pont-Rémy, l'eau a longtemps servi aux activités économiques de la population. On notera la présence ancienne de moulins à eau (cf. Carte Cassini p.7) : les moulins utilisaient la force de la rivière pour actionner leurs paires de meules et écraser les récoltes de blé ou d'avoine. Puis à partir du milieu du 19^e siècle, l'activité se tourne vers l'utilisation des moulins pour l'industrie du textile.

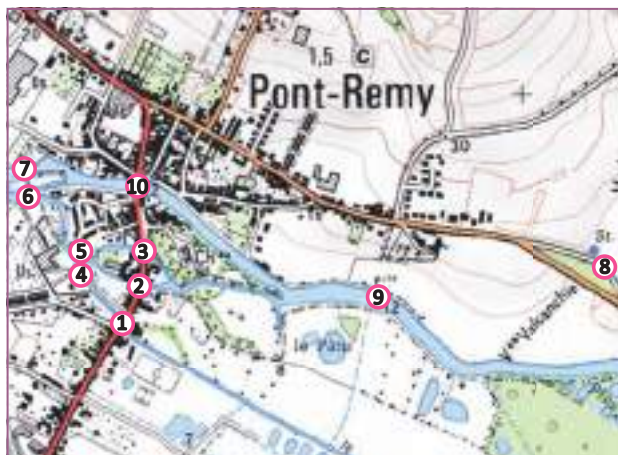
Ci-contre, le cadastre de 1740, avec le lieu-dit « rue des moulins ». Chaque symbole  représente un moulin à eau.

En haut, vestiges de la turbine sur une dérivation de la rivière (service régional de l'inventaire Picardie).

Les ponts

L'eau a eu une importance considérable dans l'aménagement et le développement du territoire communal.

S'il s'agit historiquement d'un axe majeur pour l'activité économique, le cours d'eau est également un obstacle à franchir et la commune ne compte pas moins de 10 ponts !



- 1 Pont du canal
- 2 Pont du minotier
- 3 Pont de l'abreuvoir, dit Pont Maréchal ou Pont Hourlon
- 4 Pont Saint Frères
- 5 Pont Frichot
- 6 Pont en bois, dit Pont noir
- 7 Barrage Ché Flots
- 8 Pont Bernard
- 9 Pont blanc
- 10 Pont des rameurs



Le dernier pont au sud de la commune le long de la route principale, sur le canal de la Somme. Ci-dessous, le pont au début du 20^e siècle, coll.Part, et une vue actuelle.



Anciennement appelé « Pont Hullin » ou « Pont Vayson », du nom du propriétaire de la filature de lin avant Saint Frères. Depuis le pont on peut voir les vestiges d'une turbine qui actionnait le moulin à farine ainsi qu'un tunnel de chasse sous l'ancien moulin devenu habitation.



3 Il s'agit du pont qui enjambe un bras de la Somme autour du château. Une roue à aube entraînait les meules de l'ancien moulin transformé aujourd'hui en habitation.



4 Pont en béton interne à l'usine Saints Frères, enjambant un bras de la Somme et qui reliait l'usine aux entrepôts de jute.



5 Du nom d'un ancien maire de Pont-Rémy, ce pont en béton enjambe le canal d'assèchement. Il était interne à l'entreprise et menait directement à la cité ouvrière.



6 Il relie le chemin du halage enjambant les bras de la Somme et le canal d'assèchement. Il fut détruit pendant la Seconde Guerre mondiale et remplacé par un pont du génie canadien. La partie gauche n'avait pas de garde-fous pour faciliter la traction des péniches.



7 L'écluse et le barrage ont été construits de part et d'autre d'une île centrale. Face à l'écluse, le barrage est un ouvrage imposant, modèle unique sur le canal, composé d'une double poutre triangulaire, équilibrée par un contrepoids en béton armé. L'ouvrage date de 1937. Il remplace le déversoir initial dont il ne subsiste plus que les culées à cinquante mètres en amont. Le barrage sert à la régulation hydraulique pour la navigation, à l'évacuation des crues et au maintien de l'étiage.



Ci-dessus, l'écluse au début du 20^e siècle, BM Abbeville, l'écluse actuelle, SRI Picardie, le barrage actuel.

8



Pont en brique au cœur de la vallée sèche de Francières (aujourd'hui recouvert par la végétation). La légende prétend qu'un marchand de bœuf appelé Bernard, qui s'était vanté de sa bonne affaire, fut surpris, assassiné et dépouillé par des brigands derrière le parapet du pont, puis jeté dans la Somme...

9



Edifié en pierre, il fut détruit lors de la Seconde Guerre mondiale et remplacé par un pont métallique du génie canadien.

10



Jusqu'en 1749 il fut lieu de péage à cause des « droits de travers » dus aux seigneurs locaux. Le premier ouvrage en pierres fut construit au 18^e siècle. Deux arches enjambaient la Somme, mais elles furent rapidement l'objet de la colère des gribanniens qui ne pouvaient plus passer sous le pont toutes voiles dehors. L'administration royale décida alors de supprimer une arche et de la remplacer par un tablier en bois. En 1939 le génie militaire français le remplace par un pont métallique mais devant l'avancée militaire allemande en mai 1940, le fait sauter. Reconstitué par les Allemands, ils sont eux-mêmes contraints de le faire sauter en septembre 1944 devant l'arrivée des troupes canadiennes. Il fut reconstruit par les Canadiens. Aujourd'hui, ce pont en béton enjambe la Somme en une seule voûte. Ci-dessus, le pont au début du 20^e siècle, bibliothèque municipale d'Abbeville et le pont actuel.

Couleurs et matériaux

Le bâti traditionnel lié à l'activité agricole est simple : pan de bois et torchis, mur-pignon et solins de brique. A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, la brique va prédominer, ainsi que la tuile picarde de couleur rouge-orangée et l'ardoise. Le torchis, associé à ce bâti rural ancien, était utilisé pour les habitations et les dépendances. Aujourd'hui ce matériau traditionnel n'est presque plus représenté sur la commune et la brique prédomine à Pont-Rémy, avec l'église, les habitats ouvriers, les demeures bourgeoises et les constructions datant de la Reconstruction. La pierre calcaire se retrouve dans l'appareillage ou comme élément de décor de quelques demeures bourgeoises.

L'emploi du parpaing brut non enduit dévalorise l'ambiance qualitative du village.



Paysage architectural

La richesse de l'histoire de la commune, partant de l'époque gallo-romaine, passant par l'activité agricole des 18^e et 19^e siècles, puis l'industrie, jusqu'aux périodes de Reconstruction, permettent d'offrir un paysage architectural diversifié témoin de ces époques.



E

njeux paysagers et patrimoniaux

- L'identité de la commune autour de la présence de l'eau, des moulins, des ponts.
- Le développement touristique autour du fleuve, de la vallée de l'archéologie et du patrimoine industriel.
- Le projet de labellisation ville fleuries : enjeu d'aménagement autour des entrées de ville, de la gestion des espaces publics

Recommandations :

- **valorisation de la traversée de village** en renforçant l'identité végétale à travers un confortement et une réorientation du fleurissement existant (séquence coteau, séquence vallée humide) ;
- **valorisation de la place de la mairie / église et de l'accès à l'eau** à travers une aire de départ de promenade, renforcement de l'ambiance fluviale ;
- **identification forte du passage de l'eau et des ponts.**

Proposition d'action 1 : valoriser la traversée de village

Identifier la traversée de village avec un fleurissement en rapport avec l'identité hydraulique

Un fleurissement a été mis en œuvre en entrée de commune mais il n'est pas suffisamment à l'échelle du lieu et reste très discret. Les accotements restent très minéralisés.

Le fleurissement par poche doit permettre l'accès des riverains ainsi que le stationnement. Notons que sur cette séquence d'entrée d'agglomération l'emprise généreuse des accotements et l'habitat à faible densité permettent d'envisager un fleurissement conséquent tout en gardant une bonne capacité de stationnement. Ci-dessous, une simulation rue Jean Moulin.



V alorisation des espaces publics



Eléments en osier, panneau d'entrée d'agglomération, structure support avec grimpantes.



Rappel de la présence de l'eau : iris, saule nain, salicaire, carex, astilbe, silphium.

Proposition d'action 2 : valoriser la place de la mairie / église.

Favoriser une meilleure identification de la Somme, de la place et des départs de promenades.

A l'approche du pont, la mairie n'est pas perceptible car masquée par la végétation. Le cœur de village n'est pas identifié en tant que tel et la proximité du fleuve n'est pas sensible.



Création d'une place traversante ouverte sur la Somme.

Le statut de la départementale interdit une intervention lourde sur la chaussée aussi une simple résine colorée, gravillonnée ou matricée permettra d'identifier le carrefour de façon sécuritaire et pérenne.

V

valorisation des espaces publics

Proposition d'action 3 : identification du passage de l'eau et des ponts.

Révéler la présence de l'eau dans la traversée de village.

On franchit de nombreux ponts sans que le passage de l'eau soit vraiment sensible à part sur le canal.



Ici par exemple, marquage du passage du pont avec de la résine, un mobilier et un fleurissement spécifique.

Renforcement de l'identité végétale.

Le choix de la palette végétale est fondamental en termes d'ambiance, le prunus de Pissard originaire d'orient n'est pas le plus adapté pour évoquer la présence de l'eau.



La place principale et historique se situe le long de la RD 901 devant l'entrée du parc du château. Il s'agit aujourd'hui d'un espace dédié au stationnement qui mériterait un aménagement pour qualifier cet espace en tant que place publique à part entière en lien avec le futur parc.

Ici, la place au début du 20^e siècle (coll.Part) et une vue actuelle.

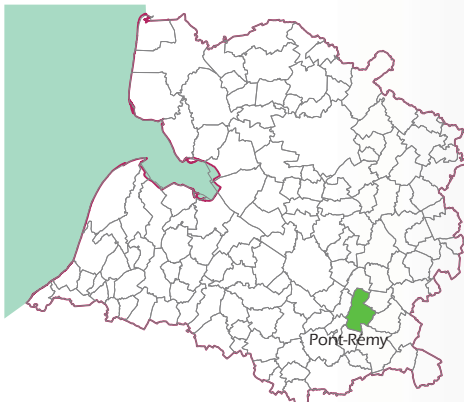


Qu'est-ce le Parc naturel régional ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Le Parc naturel régional a 5 grandes missions :

- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager de façon à maintenir la richesse écologique des milieux, à préserver ses ressources naturelles et à valoriser ses patrimoines.
- L'aménagement durable du territoire pour mettre en œuvre des projets dans le respect de l'environnement.
- Le développement économique et social pour assurer une qualité de vie et un développement respectueux de l'environnement.
- L'accueil, l'éducation et l'information pour favoriser le contact de ses habitants avec la nature et inciter ses visiteurs à découvrir son patrimoine.
- L'expérimentation pour contribuer à des initiatives nouvelles pouvant servir à d'autres territoires.



Baie de Somme 3 Vallées est le syndicat mixte qui porte le projet de Parc naturel régional regroupant 137 communes. L'ambition majeure est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, l'on crée, l'on entreprend. Le Label « Parc naturel régional » pourra favoriser l'attractivité touristique de l'ensemble de la Picardie Maritime.

Crédits photos

Baie de Somme 3 Vallées/Bibliothèque municipale d'Abbeville/Archives départementales de la Somme/
IGN/BOCAGE Agence de paysage / Picardie nature / N.Dupré Maisons Paysannes délégation Somme
Le Canal de la Somme, un ouvrage d'art comme invitation à découvrir le paysage, H.Izembart, B.Le Boudec, 2005.

Le val de Nièvre, un territoire à l'épreuve de l'industrie, Région Picardie.

Remerciements à M.Roucoux et à la municipalité de Pont-Rémy

Reproduction soumise à autorisation du
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Pour plus d'infos

Télécharger le document sur www.baiedesomme3vallees.fr
renseignements : 03 22 24 40 74



Partenaires financiers



Baie de Somme 3 Vallées
Garopôle, place de la gare
80100 Abbeville
Tél. : 03 22 24 40 74
www.baiedesomme3vallees.fr
Septembre 2015